# Gestion de patrimoine funéraire : module 3 - Gestion relationnelle



#### **Public**

Agents communaux et provinciaux, personnel des pompes funèbres.

#### **Prérequis**

Avoir suivi le module 1 Gestion des cimetières et du patrimoine funéraire ou y être inscrit.

### **Objectifs**

- Apprendre à gérer la communication avec les familles ;
- Connaître les contraintes administratives.
- Techniques de communication ;
- Gestion de l'accueil des familles ;
- Gestion de conflits ;
- Connaissances des contraintes administratives pour faciliter les relations de travail.

## Informations pratiques

- > Droit d'inscription
- Certificat Attestation
  Attestation de participation
- > Aides sectorielles à la formation

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet Fonds sectoriels de formation (https://www.formation-continue.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation)